Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0136-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***
ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS
***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET :

VOTE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET TRANSPORTS URBAINS

N° CC_2024_0136

Séance du : mercredi 27 novembre 2024

Convocation du : 21 novembre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

Membres présents :
Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT

Représentés :
Maryline BOUCHÉ par Mylène SAILLET RAPHOZ, Louiza LOUNIS par Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS, Alain LETESSIER par Gabriel DOUBLET, Sophie VILLARI par Julien BEAUCHOT

Excusés :
François LIERMIER, Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Nadège ANCHISI, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT

***

En vertu du principe de l'annualité, le budget est prévu pour la durée d'un exercice qui commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Le budget peut être adopté jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il s'applique.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'ordonnateur peut, sur autorisation de l'assemblée, qui précise le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et, pour les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme (AP/CP) les liquider et les mandater dans la limite de 33 % des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

Considérant que le budget primitif 2025 du budget Transports Urbains ne sera pas adopté au 31 décembre 2024, que les nouveaux marchés et de nouvelles commandes de travaux, fournitures et services seront notifiés en début d'année 2025, et qu'il convient de permettre l'engagement et le mandatement des dépenses liées à ces marchés et commandes,

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0136-DE

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer, avant l'adoption du budget primitif 2025 du budget Transports Urbains, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement hors AP/CP et la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement en AP/CP en 2025 dans la limite des montants et des répartitions détaillés dans les tableaux annexés à cette délibération.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 29/11/2024
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Antoine BLOUIN
Date de signature : 29/11/2024
Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0136-DE

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Le 25/10/2024

Anticipation des crédits d'investissement 2025 - Hors AP/CP
Budget Transports Urbains

Chapitre	Budgété 2024	Reste à réaliser (RAR)	Budgété hors RAR	Anticipation de crédits 25%
20	90 982,52 €	3 032,52 €	87 950,00 €	21 987,50 €
21	4 969 901,85 €	3 759 850,85 €	1 210 051,00 €	302 512,75 €
23	760 946,74 €	524 821,74 €	236 125,00 €	59 031,25 €
27	430 000,00 €	- €	430 000,00 €	107 500,00 €
45810301	35 000,00 €	- €	35 000,00 €	8 750,00 €
45810302	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	1 250,00 €
45810303	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	6 250,00 €
45810304	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	3 750,00 €
45810305	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	7 500,00 €
Total général	**6 361 831,11 €**	**4 287 705,11 €**	**2 074 126,00 €**	**518 531,50 €**

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0136-DE

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Le 18/10/2024

Anticipations de crédits 2025
pour les Autorisations de Programme et Crédits de paiement (APCP)
Budget Transports Urbains

Budget	Opération	Antenne	Montant Total de l'Autorisation de Programme (AP)	Montant voté CP2025	Anticipation de crédits 2025 33%
Transport Urbains	317 P+R AUBRAC	PRT	6 554 000,00 €	3 708 280,00 €	1 223 732,00 €
	318 ACQ BUS ELEC + ELEC DEPOT BUS	NRJBUS	5 220 000,00 €	690 000,00 €	227 700,00 €
	916 TCSP GARE DE BONNE	BHNSBONNE	19 556 041,71 €	2 000 000,00 €	660 000,00 €
	TOTAL Budget Transports Urbains		**31 330 041,71 €**	**6 398 280,00 €**	**2 111 432,00 €**